**Union Générale des Etudiants Burkinabè (UGEB)**

**Association Nationale des Etudiants burkinabè (ANEB)**

**Section de Ouagadougou**

**Corporation et Délégation générale élue de l’UFR/LAC**

Ouagadougou le 12 novembre 2013

**Déclaration sur la situation à l’UFR**

**Camarades étudiantes et étudiants !**

En cette période difficile qui marque la fin des évaluations de la 1ère session de l’année 2012-2013 dans certaines Unités de Formation et de Recherche (UFR) de l’Université de Ouagadougou (UO), il devait être logiquement question de l’année 2013-2014. Cependant, c’est maintenant que certaines promotions de l’UFR/Lettres, Arts et Communication (LAC) viennent d’avoir leurs résultats définitifs de l’année 2011-2012. Face à cette situation académique chaotique qui a fini par plonger bon nombre d’étudiants dans le stress et l’angoisse du lendemain, la direction de l’UFR/LAC a pris la grave décision le 07 novembre 2013 de procéder au blanchiment technique de l’année 2012-2013 des promotions de Lettres modernes 2e, 3e, 4e année et d’Etudes anglophones 3e et 4e année. Cette même décision inique avait été appliquée en mars dernier en Sciences et Technologie (ST) pour les promotions 2010-2011 et 2011-2012. Notre structure avait clairement fait savoir que ce blanchiment technique ne saurait être la solution au retard car il s’attaquait à la conséquence et non à la cause. Nous avons donc prévenu qu’à cette allure, on assistera à d’autres blanchiments techniques comme on le constate aujourd’hui à l’UFR/LAC. C’est pourquoi nous avons exigé la suspension du système Licence-Master-Doctorat (LMD) en attendant de réunir les conditions pour son application.

**Camarades étudiantes et étudiants !**

Les étudiants de l’UFR/LAC vivent aujourd’hui la limite du supportable. Notre UFR à l’image de l’UO connait un tâtonnement dans la reforme LMD au détriment des étudiants. Contrairement à l’esprit du LMD qui veut que les semestres soient séparés, les étudiants ont toujours effectué les semestres simultanément. En outre, le flou demeure quant au sort des étudiants du système classique rattrapés par le LMD. Lorsqu’un chef de département n’affirme pas que les étudiants concernés doivent reprendre toutes les matières non validés dans le système classique peu importe si le module est validé ou non, c’est un directeur qui rassure qu’ils doivent tout simplement conserver la note du module si celui-ci est validé. Une telle situation est de nature à induire les étudiants en erreur, surtout qu’il peut arriver parfois que l’une ou l’autre autorité se dédise par la suite. Pour ce qui est de la dérogation, notre administration est jusqu’à présent incapable de clarifier la situation des étudiants rattrapés par le LMD. Selon KIEMA Alfred et ses collaborateurs, le choix serait laissé à la commission de dérogation qui pourrait en même temps qu’elle accorde la dérogation à un étudiant, exiger de lui de s’inscrire en régime salarié. Mais nous disons qu’aucun étudiant n’a pour le moment épuisé ses droits d’inscription dans le LMD (cinq ans pour le cycle licence) pour se retrouver en régime salarié.

**Camarades !**

Le grand retard que connait notre UFR a été à la base de l’exclusion de plus d’une centaine d’étudiants du bénéfice des allocations sociales de l’année 2011-2012. Le Fonds National pour l’Education et de la Recherche (FONER) a clos sa dernière session quand certains attendaient toujours d’effectuer les inscriptions administratives à la Direction des Affaires académiques, de l’Orientation et de l’Information (DAOI). Que des étudiants aient pu passer deux années sur le campus sans aide financière n’est point une préoccupation pour notre administration qui a opté, dans cette équation à multiples inconnus, de faire payer les frais du retard par les étudiants. Elle s’adonne actuellement à des programmations intenses et insupportables des cours et des évaluations, foulant au pied le protocole d’accord issu de la lutte de 2010-2011 à l’UFR. Ainsi des cours sont programmés de 7h à 13h et de 14h à 21h et les évaluations à partir de 13h ou 14h par moment. Une note du directeur adjoint invitant la scolarité à programmer les évaluations s’il le faut à 18h ou à programmer deux promotions dans la même salle pour des évaluations, serait à l’origine de cette pratique. En sus, le bain linguistique, vital pour les étudiants du département d’Etudes anglophones, qui a repris en 2011-2012 après plus de dix ans de suspension, grâce à de nombreuses luttes menées par la corporation, est en passe de ne pas être effectué cette année sous prétexte du retard. Pourtant, nul n’ignore les raisons profondes de ce retard qui se résument au manque criard d’infrastructures, d’enseignants et à la volonté manifeste de l’administration de saper la formation des enfants du peuple. Que dire quand une promotion, après avoir bouclé l’année, est obligée de patienter six mois pour avoir les résultats provisoires de la première session ?

**Camarades étudiantes et étudiants de l’UFR/LAC !**

Toutes ces préoccupations sus mentionnées ont fait l’objet de plusieurs échanges avec l’administration en vue de trouver des solutions justes et acceptables. Mais notre administration s’est toujours contentée, comme ce fut encore le cas à la dernière audience le 25 octobre 2013, de reconnaitre la pertinence des préoccupations soulevées par la corporation, sans pour autant daigner y apporter de satisfactions. Elle va même jusqu’à demander aux étudiants d’attendre l’année prochaine pour la résolution de ces préoccupations. Notons que la même chanson nous est servie depuis plus de trois ans et chaque année, c’est le même constat. Pendant combien d’années allons-nous continuer de porter ce lourd fardeau ? C’est examinant la situation que l’Assemblée générale extraordinaire du 31 octobre 2013 a fermement condamné l’attitude de l’administration qui frise le dilatoire et l’a appelée une fois de plus à se pencher sérieusement sur les justes préoccupations des étudiants de l’UFR. La Corporation ANEB de l’UFR/LAC voudrait saisir ici l’occasion pour prendre l’opinion publique à témoin de la situation chaotique des étudiants de l’UFR/LAC et mettre l’administration devant ses responsabilités. Par ailleurs, elle la tient pour seule et unique responsable d’une quelconque dégradation du climat social à l’UFR et invite d’ores et déjà les étudiants de l’UFR à resserrer les rangs et à rester prêt pour tout mot d’ordre que la présente situation commanderait de sa part.

**Non au sabotage planifié de notre formation !**

**En avant pour la défense ferme de nos intérêts matériels et moraux !**

**Pain et Liberté pour le Peuple !**

**La Corporation et la délégation générale élue**